

RAPPORT DES MOUVEMENTS EFFECTUÉS SUR LA FEUILLE DE PAIE POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2025

Au 28 février 2025, la feuille de paie a accusé, par rapport au mois de janvier, une diminution de l'effectif et de la masse salariale. Elle fait état d'un montant de **trois milliards sept cent dix-huit millions cent soixante-cinq mille trente-huit & 25 /100** Gourdes (3,718,165,038.25) pour 100 660 chèques imprimés.

Si on isole les doublons (cas de double emploi autorisés par la loi), l'effectif réel du personnel recensé dans la feuille de paie est de 92 717 employés dont 27 890 femmes, soit 30.08 %. Le paiement par virement bancaire est passé de 27.70 à 28.25 % soit une augmentation de 0.55 point de pourcentage. Le paiement par chèque est constaté au MDE (particulièrement au SNGRS), à la PNH et la FADH, au MENFP, au MJSAC, au Sénat et à la CSCCA.

Au cours du mois de février, les mouvements d'intégration (nomination et réintégration) ont généré cent cinquante-six (156) nouveaux postes occupés par 52 femmes et 104 hommes pour un montant de sept millions deux cent vingt mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf & 50/100 Gourdes (7,220,499.50). Quant aux mouvements de cessation, ils concernent un effectif de neuf cent quarante et un (941) employés dont 291 femmes. Ajouté à la somme des réductions, le montant total des cessations s'élève à trente et un millions quatre cent quatre-vingt-seize mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf & 50/100 Gourdes (31,496,299.50)

Par rapport au mois de février 2024, une baisse de cinq mille six cent quarante-sept (5647) emplois et de cent soixante-quinze millions neuf cent quarante-quatre mille cinq cent soixante Gourdes et 01/100 (175,944,560.01) est constatée respectivement pour l'effectif et la masse salariale.



Pour le mois de février 2024, les mouvements d'intégration (nomination et réintégration), avaient généré quatre-vingt (80) nouveaux postes regroupés en 20 femmes et 60 hommes pour un montant de quatre millions huit mille neuf cent quarante-neuf & 50/100 Gourdes (4,008,949.50). Quant aux mouvements de cessation, un effectif de cent cinquante-quatre (154) dont 72 femmes était constaté. Le montant de ces cessations s'élevait à sept millions deux cent quinze mille cent & 00/100 Gourdes (7,215,100.00).

Les mouvements affectant les institutions les plus impactées sont réparties ci-dessous par catégorie, sexe, et tranche d'âge. Ceux qui ont modifié la feuille de paie pour la période en cours sont les cessations dont les principaux motifs sont les abandons de poste.





